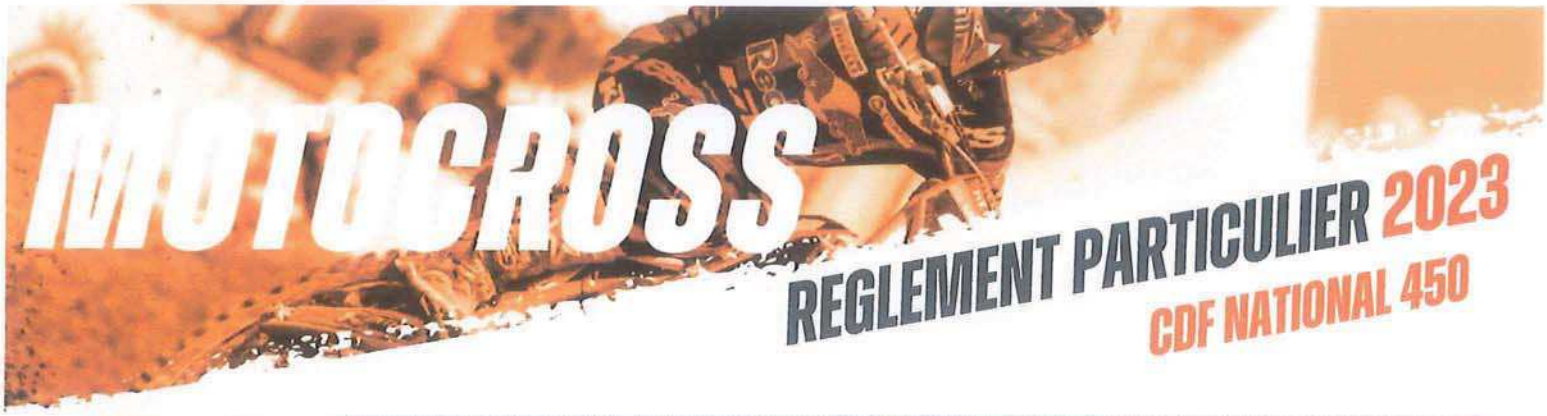

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : Moto Club de DONNERY
E-mail : renaudgerard5374@neuf.fr
Téléphone : 02-38-59-52-04
Organisateur technique : RENAUD Gérard

N° d'épreuve FFM : 174
Date : 16 Avril 2023
Lieu : Le Chaillot à DONNERY

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GERAY Claude	Licence : 011388
Délégué FFM (Président de jury)	QUINCE-LEGER Leslie	Licence : 215118
Membre du Jury	HUME Franck	Licence : 013162
Membre du Jury	BROUAL Philippe	Licence : 005271
Commissaire technique responsable	BLANCHEMAIN Christian	Licence :
Responsable du chronométrage	en attente FFM	Licence :

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NATIONAL 450 CC

Age ---------- 15 ans minimum
Licences ------ NCO / Inter / LUE / NJ
Cylindrée------ Classes 3 et 4
Plaques ------- Numéro noir sur fond blanc

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	160 €	6ème	100 €	11ème	67 €	16ème	55 €
2ème	140 €	7ème	90 €	12ème	65 €	17ème	52 €
3ème	130 €	8ème	82 €	13ème	63 €	18ème	50 €
4ème	120 €	9ème	76 €	14ème	60 €	19ème	47 €
5ème	110 €	10ème	70 €	15ème	58 €	20ème	45 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Hôpital le plus proche ..... **Orléans la Source**

Temps de trajet (en min) **30**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ..... **terrain de MotoCross de DONNERY**

Adresse ..... **rue du Chaillot à DONNERY**

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1640 m**

Largeur minimum de la piste ..... **6 m**

Largeur de la grille ..... **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **75 m**

Nombre d'OCP* **28**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : **7/02/2023**

MOTO CLUB de DONNERY
67, avenue d'Orléans - 45450 DONNERY
Tél. 02 38 59 52 04

VISA DE LA LIGUE

DATE : 13 FEV. 2023

LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE
Secrétaire

VISA DE LA FFM

DATE : 21/03/2023
NUMÉRO : 23/0266

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

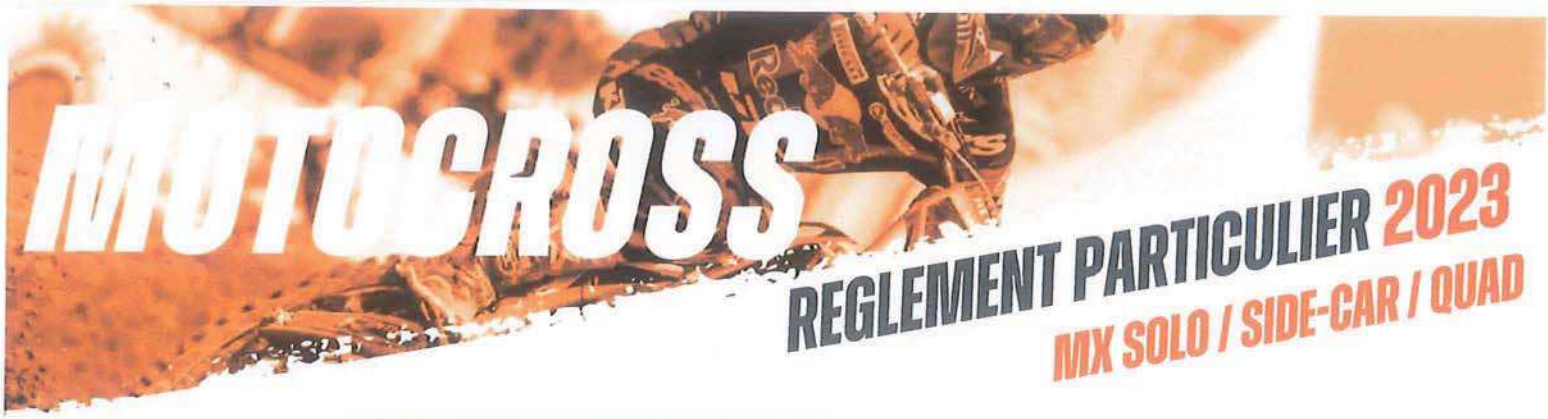

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : Moto Club de DONNERY
E-mail : renaudgerard5374@neuf.fr
Téléphone : 02-38-59-52-04
Organisateur technique : RENAUD Gérard

N° d'épreuve FFM : 174
Date : 16 Avril 2023
Lieu : Le Chaillot à DONNERY

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GERAY Claude	Licence : 011388
Président du Jury ou Arbitre*	QUINCE-LEGER Leslie	Licence : 215118
Membre du Jury	HUME Franck	Licence : 013162
Membre du Jury	BROUAL Philippe	Licence : 005271
Commissaire technique responsable	BLANCHEMAIN Christian	Licence :
Responsable du chronométrage	en attente FFM	Licence :

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Chpt Ligue 125cc	13 ans		125cc	45€ transpondeur inclus
Chpt Ligue 65cc et 85cc	7 ans	15 ans	65cc et 85 cc	40€ transpondeur inclus
National Open	13 ans		125cc à 650cc	40€ transpondeur inclus

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ **NON** ☐ **OUI** (*75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place*)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **CENDRIE Pascal**
Nombre de secouristes **12**
Hôpital le plus proche ..... **Orléans la Source**
Nombre d'ambulance(s) **2**
Temps de trajet (en min) **30**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
Nom du site ..... **terrain de Moto Cross de DONNERY**
Adresse ..... **rue du Chaillot à DONNERY**

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

Caractéristiques :
Longueur du circuit ..... **1640 m**
Largeur minimum de la piste ..... **6 m**
Largeur de la grille ..... **40 m**
Longueur de la ligne droite de départ ..... **75 m**
Nombre d'OCP* **28**
**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB
DATE : **7/02/2023**
MOTO CLUB de DONNERY
67, avenue d'Orléans - 45450 DONNERY
Tél. 02 38 59 52 04

VISA DE LA LIGUE
DATE : 13 FEV. 2023
LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE
Secrétaire

VISA DE LA FFM
DATE : 21/03/2023
NUMÉRO : 23/0266
MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

N° d'épreuve FFM — 174
Moto-Club — Moto Club de DONNERY
Date — 16 Avril 2023
Lieu — Le Chaillot à DONNERY

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date — 15 Avril 2023

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
14h00	20h00	Contrôles administratifs	Ligue 125+Espoirs+National	
14h00	20h00	Contrôles techniques	Ligue 125+Espoirs+National	
15h00	20h00	Contrôles administratifs	Championnat France MX1	
15h00	20h00	Contrôles techniques	Championnat France MX1	
16h00		Visite du Circuit		

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date 16 Avril 2023

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7h00	8h30	Contrôles administratifs	Ligue+Espoirs+National	
7h00	8h30	Contrôles techniques	Ligue+Espoirs+National	
8h00		Briefing commissaires		
8h15		Briefing pilotes		
8h40	8h55	Essais Libres	Ligue 125	15 mn
9h00	9h20	Essais Libres	Championnat France MX1	20 mn
9h25	9h40	Essais Libres	Ligue Espoirs Jeunes	15 mn
9h45	10h00	Essais Libres	National	15 mn
		Entracte		
10h15	10h30	Essais Chronométrés	Ligue 125	15 mn
10h35	10h50	Essais Chronométrés	Ligue Espoirs Jeunes	15 mn
11h00	11h05	Test de départs	Championnat France MX1	5 mn
11h10	11h30	Essais Chronométrés	Championnat France MX1	20 mn
11h40	11h55	Essais Chronométrés	National	15 mn
		Repas		
13h35	13h55	Manche 1	National	15 mn+1T
14h05	14h15	Tour de reconnaissance	Championnat France MX1	10 mn
14h15	14h45	Manche 1	Championnat France MX1	25 mn+1T
14h55	15h15	Manche 1	Ligue Espoirs Jeunes	15 mn+1T
15h25	15h50	Manche 1	Ligue 125	20 mn+1T
		Entracte		
16h10	16h20	Tour de reconnaissance	Championnat France MX1	10 mn
16h20	16h50	Manche 2	Championnat France MX1	25 mn+1T
17h00	17h20	Manche 2	National	15 mn+1T
17h30	17h50	Manche 2	Ligue Espoirs Jeunes	15 mn+1T
18h00	18h30	Manche 2	Ligue 125	20 mn+1T
		Remise des Prix		

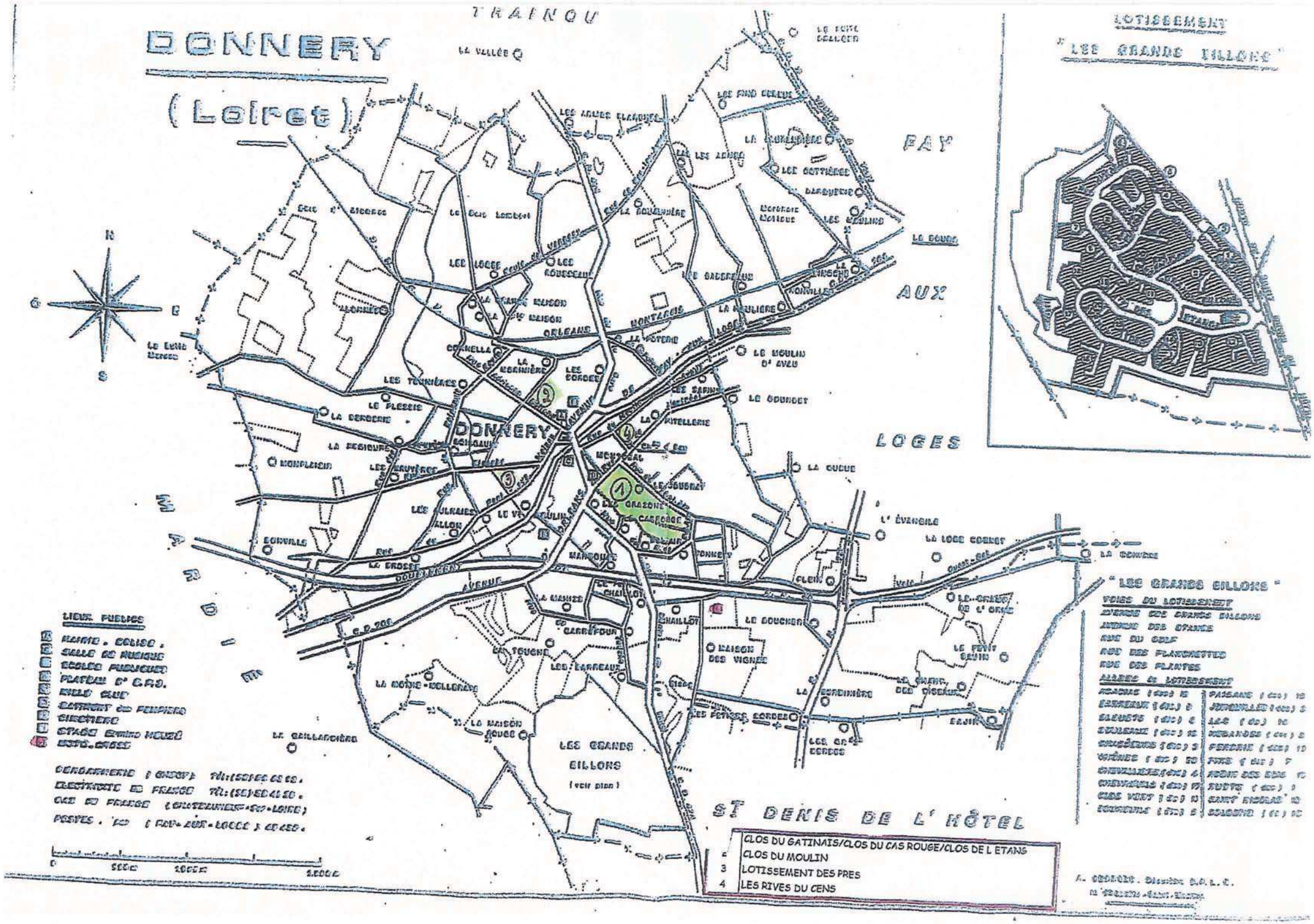
DONNERY
(Loiret)
TRAINOU
FAY
AUX
LOGES
MARDIE
ST DENIS DE L'HÔTEL
LOTISSEMENT
"LES GRANDS BILLONS"
"LES GRANDS BILLONS"
LIEUX PUBLICS
LES GRANDS BILLONS
(voir plan)
CLOS DU GATINAIS/CLOS DU CAS ROUGE/CLOS DE L ETANS
CLOS DU MOULIN
LOTISSEMENT DES PRES
LES RIVES DU CENS

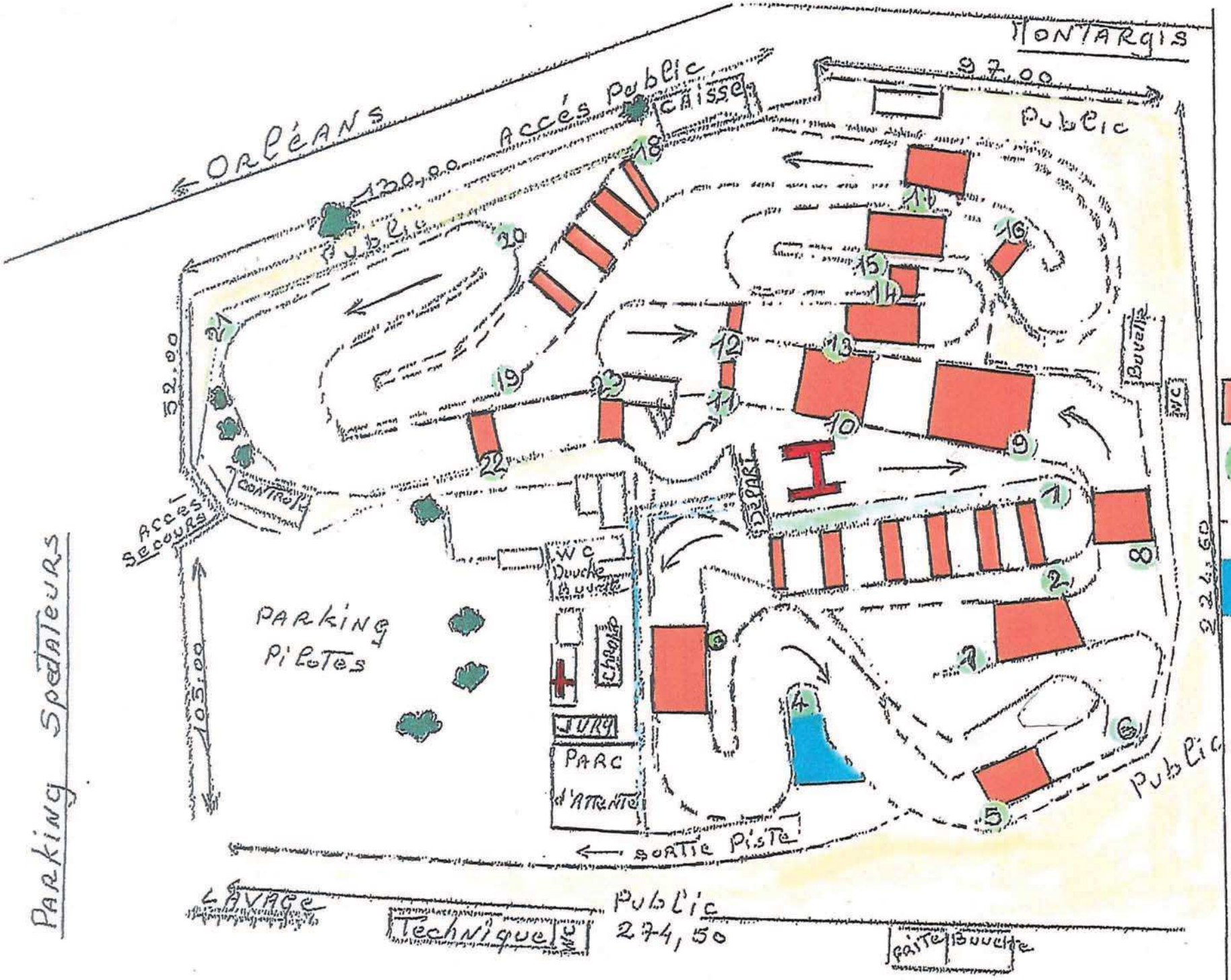

PARKING SPECTATEURS

Circuit de Moto Cross
du Chaillot
45450 DONNERY
Tel:02-38-59-52-04
Port:06-03-97-33-92

Longueur 1640 M
Surface 53679 M2

Notice descriptive

Saut

Table

23 *Commissaire Sportif*

Barrières

Zone mécanique panneautage

Motos, Quads
Sides-cars
50 cm3 à 1000 cm3